



Commune de Mécleuves

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2011

1) Contrat de Maîtrise d'œuvre

Après explication et débat, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'opter pour le devis de Monsieur Stéphane THALGOTT, architecte paysagiste pour un montant de 61.455,50 € HT pour la 1^{ère} tranche et 4.337,44 € HT pour la 2^e tranche conditionnelle des travaux de réaménagement de la rue de la croix du mont.

2) Demande de subvention de la Prévention Routière

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de reconduire leur subvention annuelle de 80 euros.

3) Suppression du poste d'Agent de Maitrise

Sur proposition du Maire et considérant la mutation de l'agent concerné, le conseil **DECIDE** à l'**unanimité des voix** de supprimer un emploi d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} mars 2011

4) Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique 2^e classe à temps complet en tant qu'agent polyvalent à compter du 14 mars 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité des voix d'adopter la proposition du Maire,

5) Examen de devis :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'ensemble des devis reçus concernant l'achat d'une passerelle pour Frontigny. Après examen, le conseil **décide à l'unanimité des voix** d'opter pour le devis de l'entreprise MC aménagement pour un montant de 3.960 euros HT

6) Demande de subvention parlementaire pour les travaux de réfection du préau de l'école primaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité d'effectuer des travaux de réfection sur le préau de l'école primaire du Lanceumont.



Commune de Mécleuves

Au vu du montant des travaux, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention parlementaire afin de financer ces travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier et déposer une demande de subvention à ce titre.

7) Demande de subvention PACTE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal leur adhésion au PACTE pour la période 2009-2011, ainsi que leur délibération en date du 10 décembre 2010 sollicitant le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour les travaux de réaménagement de la rue de la Croix du Mont.

Considérant le montant prévisionnel des travaux, le conseil décide à l'unanimité des voix :

- de solliciter auprès du Conseil Général de la Moselle une subvention de :
 - 88.645 euros au titre de la dotation garantie (part restante)
 - 500.000 euros au titre de l'abondement complémentaire

8) Vente d'un bâtiment communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de vente de l'ancien atelier communal situé à Mécleuves, 23 rue de la croix du mont, cadastré sous section 1 parcelle 98 pour une contenance au sol de 2,72 ares et section 1 parcelle /99 d'une superficie de 82 centiares.

Il propose également, au vue de l'estimation faite par le service des domaines, de fixer le prix de vente à 100.000 euros et donne lecture des 3 propositions reçues à ce prix.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide de demander les garanties bancaires aux postulants à l'achat
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la vente dont il s'agit, à savoir, toutes formalités nécessaires et signature des actes correspondants à la vente.

9) Nouveaux statuts du S.I.V.T.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu du S.I.V.T. concernant la modification de leur statut et sollicitant l'accord des communes adhérentes. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la modification des statuts proposée.